

# Notice explicative

## TITRE DE LE NOTICE

### Grille tarifaire– Applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2023

Délibération n° DE-0053-2022 du 14 décembre 2022 du Conseil d'administration  
du Centre de Gestion de la Gironde

La participation forfaitaire des collectivités et établissements adhérents au service d'accompagnement à la gestion des archives est déterminée en fonction de la durée d'intervention, sur la base des tarifs ci-dessous indiqués, applicables à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023 pour la facturation liée aux diagnostics réalisés et aux missions engagées à compter de cette date :

<b>TARIFS DES MISSIONS D'ACCOMPAGNEMENT À LA GESTION DES ARCHIVES</b>	
<b>ARCHIVES PAPIERS</b>	
<b>Diagnostic</b> Rédaction d'un état des lieux détaillé avec photographies (typologie, locaux, cadre législatif, procédure d'adhésion, propositions chiffrées)	Gratuit
<b>Récolement</b> - Rédaction du procès-verbal et des annexes	329 € la journée 170 € la demi-journée 48 € l'heure
<b>Élimination de premier niveau</b> - Identification des archives à éliminer - Rédaction du visa d'élimination	329 € la journée 170 € la demi-journée 48 € l'heure
<b>Traitement des archives contemporaines et explication des outils aux agents</b> - Identification, tri, classement, conditionnement et cotation des archives - Rédaction d'un inventaire - Rédaction d'un visa d'élimination - Optimisation du local d'archivage (numérotation épis, travées et tablettes) et refoulement si nécessaire - Présentation aux agents des documents laissés à disposition de la collectivité dans un « Répertoire archives » : inventaires, textes législatifs, procédures, méthodologie de recherche de documents - Sensibilisation et initiation aux méthodes de pré-archivage et aux protocoles de gestion des archives (rédaction du bordereau de versement, emprunt des documents, rédaction du visa d'élimination) - Information sur le cadre juridique des archives publiques - Rédaction d'un rapport d'intervention, assorti d'une proposition de suivi dans le temps	329 € la journée 170 € la demi-journée 48 € l'heure

**Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde**

Immeuble HORIOPOLIS - 25 rue du Cardinal Richaud - CS 10019 - 33049 Bordeaux cedex

Téléphone : 05 56 11 94 30 - Télécopie : 05 56 11 94 44

cdg33@cdg33.fr - www.cdg33.fr

<p><b>Traitement des archives anciennes et modernes</b></p> <p>Dans le cas d'un dépôt (commune moins de 2000 habitants) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification des archives à traitées</li> <li>- Classement et cotation des dossiers selon le cadre de classement 1926</li> <li>- Rédaction du bordereau de dépôt</li> <li>- Nettoyage éventuel des documents selon leur état</li> <li>- Conditionnement des dossiers en boîtes ou conteneurs en vue de leur transport vers les Archives départementales</li> </ul> <p>Dans le cas d'une conservation en commune (commune de plus de 2000 habitants) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification des archives à traitées</li> <li>- Classement et cotation des dossiers selon le cadre de classement 1926</li> <li>- Rédaction d'un inventaire</li> <li>- Nettoyage éventuel des documents selon leur état</li> <li>- Conditionnement</li> <li>- Rédaction d'un rapport d'intervention</li> </ul>	<p style="text-align: center;">361 € la journée 186 € la demi-journée 53 € l'heure</p>
<p><b>Accompagnement d'un agent à la gestion des archives (transfert d'un socle de compétences)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation des règles de base de l'archivage et des bonnes pratiques</li> <li>- Présentation des outils règlementaires de gestion des archives : loi sur les archives, circulaires, tableaux de gestion</li> <li>- Mise en situation : comment traiter un fonds d'archives, comment rédiger un inventaire, comment rédiger un visa d'élimination, comment organiser un local d'archivage, comment conserver et conditionner les documents, comment communiquer les archives</li> <li>- Mise à disposition de fiches de procédure et de modèles (visa d'élimination, bordereau de versement...)</li> <li>- Exemple de traitement d'archives/Mise en situation (sur une ou plusieurs fonctions) : tri, classement, identification et relevé dans l'inventaire, conditionnement, cotation et élimination si nécessaire (rédaction du visa d'élimination)</li> <li>- Rédaction d'un rapport d'intervention, assorti d'une proposition de suivi dans le temps</li> </ul>	<p style="text-align: center;">372 € la journée 191 € la demi-journée 58,50 € l'heure</p>
<p><b>Suivi</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification, tri, classement, conditionnement et cotation des versements</li> <li>- Mise à jour de l'inventaire (intégration des versements)</li> <li>- Rédaction d'un visa d'élimination et préparation physique des éliminations</li> <li>- Intégration des versements physiques au sein du local d'archives</li> <li>- Présentation et explication des outils aux agents (identique à la phase traitement)</li> <li>- Rédaction d'un rapport d'intervention, assorti d'une proposition de suivi dans le temps</li> </ul>	<p style="text-align: center;">329 € la journée 170 € la demi- journée 48 € l'heure</p>
<p><b>ARCHIVES ELECTRONIQUES</b></p>	

<p><b>Diagnostic</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rédaction d'un état des lieux général (évaluation du système d'information (sécurité des données, sauvegarde...), gestion globale de la production électronique, besoins de la collectivité, cadre législatif, procédure d'adhésion, propositions chiffrées)</li> </ul>	<p>Gratuit</p>
<p><b>Etat des lieux détaillés de la production électronique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse des besoins en termes d'accompagnement à la gestion des documents électroniques au quotidien (arborescence, mails...)</li> <li>- Analyse des risques juridiques liés à la production de documents natifs électroniques (signature électronique, RGPD...)</li> <li>- Etablissement et analyse des applications métiers</li> <li>- Analyse des processus de travail et de la production documentaire qui en découle</li> </ul>	<p>372 € la journée 191 € la demi-journée 58,50 € l'heure</p>
<p><b>Conseil et accompagnement en matière d'archives électroniques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseil et élaboration de procédures de gestion des documents électroniques courants (plan de classement pour les arborescences, nommage...)</li> <li>- Conseil et sensibilisation des agents de la collectivité à la gestion de leurs documents électroniques et papiers (dématérialisation des processus, numérisation, impression...);</li> <li>- Rédaction d'un rapport d'intervention, assorti d'une proposition de suivi dans le temps</li> </ul>	<p>372 € la journée 191 € la demi-journée 58,50 € l'heure</p>
<p><b>Éliminations d'archives électroniques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification des archives à éliminer</li> <li>- Rédaction du bordereau d'élimination</li> <li>- Accompagnement pour la mise en place d'une procédure d'élimination sécurisée et complète des archives électroniques</li> </ul>	<p>372 € la journée 191 € la demi-journée 58,50 € l'heure</p>
<p><b>Versement d'archives électroniques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification des archives à verser dans un Système d'archivage électronique (SAE)</li> <li>- Rédaction du profil d'archivage et du bordereau de versement</li> <li>- Accompagnement pour le transfert vers le SAE</li> </ul>	<p>372 € la journée 191 € la demi-journée 58,50 € l'heure</p>
<p><b>Suivi</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification des archives à éliminer et des archives à verser dans un SAE</li> <li>- Rédaction du visa d'élimination et du bordereau de versement</li> <li>- Mise à jour des outils de gestion des documents (arborescence, plan de classement, règles de nommage...)</li> </ul>	<p>372 € la journée 191 € la demi-journée 58,50 € l'heure</p>

Ces tarifs pourront être actualisés par le Conseil d'administration pour tenir compte de l'évolution des charges salariales des agents et des charges de fonctionnement du service.

